

### Qui rédige ?

La vision est un texte qui est partagé et validé par l'ensemble de l'équipe pédagogique. A ce titre, le travail de rédaction se réalise au sein de l'équipe et est piloté par le responsable.

Dans un 1<sup>er</sup> temps, il est conseillé de travailler en équipe restreinte (exemple, responsable de la Mention + ensemble des responsables de parcours) pour rédiger un texte martyr qui sera ensuite retravailler avec l'ensemble des membres de l'équipe.

### Méthodologie proposée :

Nous vous proposons une checklist qui va vous aider à concevoir la vision au niveau d'un diplôme :

- Rassembler tous les documents qui vont aider à la construction de la vision :
  - La précédente maquette de formation.
  - Les documents de communication existant (brochure de présentation, pages webs...)
  - La fiche RNCP
  - Diaporama de présentation de la formation et « discours » associé
  - Des fiches métiers...*(Cette liste n'est pas exhaustive)*

- A partir de l'ensemble de ces documents, essayez de répondre aux questions de la grille d'aide à la rédaction de la vision (voir document joint).

*Conseil : Il y a certaines informations que vous donnez à l'oral dans les salons, les portes ouvertes... pour répondre aux interrogations les plus fréquentes de futurs étudiants, pour les convaincre de s'inscrire ... N'hésitez pas à vous remémorer votre argumentaire et vérifier que ces informations figurent dans la liste des items retenus pour remplir la grille.*

- Trier et hiérarchiser les idées qui ont été listées dans la grille pour rédiger un 1<sup>er</sup> texte martyr (peu importe la longueur du texte, vous le synthétiserez petit à petit en ne retenant que les éléments principaux).
- Présenter ce texte à l'ensemble de l'équipe et apporter les modifications nécessaires.
- Synthétiser le texte pour essayer de respecter le cadrage d'une 15aine de lignes.
- Vérifier auprès de plusieurs personnes externes à l'équipe pédagogique (exemple : des professionnels qui reçoivent des stagiaires, des anciens étudiants, des conseillers pédagogiques...) que le texte est clair, cohérent et présente de manière explicite le projet de formation.
- Valider le document final au niveau de l'équipe pédagogique et en conseil de perfectionnement.